



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

21 DEC. 2021

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 14 décembre 2021 (convocation du 1^{er} décembre 2021)**

Aujourd'hui quatorze décembre deux mille vingt et un à 18 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Olivier ESCOTS à Mme Béatrice de FRANÇOIS. M. Stéphane MARI à M. Christophe DUPRAT, Mme Brigitte TERRAZA à M. Gérard CHAUSSET

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/07/15P

**MAINTENANCE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE :
AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE**

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu le code de la commande publique

Les 4 lots du marché de maintenance des systèmes de sécurité incendie arrivent à leur terme au 31/12/2021.

Une consultation sous forme d'un appel d'offres ouvert a été lancée pour le renouvellement de ces prestations mais elle a du être déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en raison d'une irrégularité frappant toutes les candidatures. Les qualifications et certifications obligatoires étaient manquantes.

Dans ces conditions, la procédure doit être relancée selon le même périmètre.

Procédure : appel d'offres ouvert

Allotissement :

- lot 1 : maintenance système de sécurité incendie de marque CHUBB,
- lot 2 : maintenance système de sécurité incendie de marque SIEMENS,
- lot 3 : maintenance système de sécurité incendie de marque DEF
- lot 4 : maintenance système de sécurité incendie de marque ESSER, FINSECUR, NUGELEC et NEUTRONIC.

Durée : 48 mois à compter de la notification

Estimation budgétaire : 310 000 € HT comprenant une partie forfaitaire et une partie unitaire par lot :

- lot 1 CHUBB :
 - o forfaitaire : 90 000 €
 - o unitaire : 40 000 €

- lot 2 SIEMENS :
 - o forfaitaire : 40 000 €
 - o unitaire : 20 000 €

- lot 3 DEF :
 - o forfaitaire : 20 000 €
 - o unitaire : 20 000 €

- lot 4 autres marques :
 - o forfaitaire : 50 000 €
 - o unitaire : 30 000 €

Critères et pondération :

- valeur technique à 60 %
- prix à 40 %

Les quatre lots seront attribués par la commission d'appel d'offres dûment réunie.

Afin de garantir la continuité de service le temps nécessaire à la relance de la consultation, des avenants prolongeant les marchés en cours seront conclus avec les prestataires actuels.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le directeur général à :

- **lancer la consultation du marché de maintenance des systèmes de sécurité incendie sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application de l'article R. 2124-2-1° du code de la commande publique,**
- **attribuer et signer les marchés dans la limite du montant visé ci-dessus,**
- **inscrire les crédits budgétaires nécessaires à ce marché sur les budgets des exercices en cours pour un montant total de 310 000 € HT sur 48 mois à l'article 6156, maintenance,**
- **signer tous les documents relatifs à l'exécution du marché y compris les actes modificatifs inférieurs à 5 % du montant initial du marché.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 14 décembre 2021

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT